

VERRES ET VERRIERS

Voici que le verre utilitaire, longtemps parent pauvre parmi les objets d'art, vient au premier plan des préoccupations culturelles. Les expositions, les publications et les causeries se multiplient à son sujet. Parmi ces manifestations publiques, la Dépêche du Midi rend compte de la conférence faite récemment à SAINT-GIRONS (Ariège) par mademoiselle Simone HENRY, en présence des historiens de la Réveillée : Marie-Geneviève DAGAIN (de Robert LASSAGNE), Robert PLANCHON (de Robert des GARILS) et Claude MARTIN (de Robert BOUSQUET).

Les gentils-hommes verriers, par Simone Henry

La dernière assemblée générale de la société des Amis de Saint-Lizier et du Couserans devait se terminer par un exposé rapide de la présidente Simone Henry sur les gentils-hommes verriers et les élections préparatoires aux états généraux.

Cette question lui a été révélée à l'occasion de l'étude qu'elle fit pour le congrès d'Albi sur « Quelques aspects de la Révolution en Couserans ».

Comme on le sait, les membres de la noblesse, dont les titres étaient dus aux services militaires rendus, ne pouvaient, en dehors de la carrière des armes, s'adonner à une activité matérielle; celle-ci entraînait la dérogeance.

Il y avait deux exceptions : la verrerie (cela depuis Saint Louis, confirmé en 1436 par Charles VII et depuis par tous les rois) et le grand commerce maritime (depuis les états généraux de 1614). En Couserans

et dans le voisinage, il se constituait des dynasties de gentils-hommes verriers, les Robert, Grenier et Verbizier. La région offrait les matières nécessaires : sable et bois. Des verreries s'établirent dans la région de Fabas, Mauvezin-de-Sainte-Croix, Pointis (Mercenac) et Gabre. Il en subsista quelques-unes jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Industrie disparue, comme tant d'autres, et que rien n'a remplacé, la fabrication du verre se pratiquait seulement pendant les mois froids ou frais, soit durant six à sept mois. En dehors de cette période de fabrication, dite « la réveillée », les gentils-hommes verriers rejoignaient leur résidence, en dehors des verreries. C'est cela qui provoqua de longues et houleuses discussions dans l'assemblée de la noblesse lors des réunions préparatoires aux états généraux qui se tinrent à Saint-Girons, du 25 au

30 mai. Le droit de vote était lié au domicile.

Pour certains gentils-hommes verriers dont le domicile était dans les enclaves du Languedoc, incluses dans le Couserans, la question fut posée de les admettre ou pas à voter en Couserans. Sur les quatre-vingts voix de la noblesse couserannaise, dix-sept étaient de gentils-hommes verriers. Tandis que le clergé et le tiers état avaient fini de rédiger les cahiers de doléances et avaient élu leurs députés, la noblesse n'en finissait plus avec cette affaire des gentils-hommes verriers, qui rebondit à plusieurs reprises. Malgré le maintien de l'opposition de plusieurs, la décision prise tout d'abord de laisser voter en Couserans les gentils-hommes verriers l'emporta.

D'intéressantes précisions sur les gentils-hommes verriers furent apportées par M^{me} Daguin, de Gabre, et par MM. Martin

et Planchon, historiens des gentils-hommes verriers.



Simone HENRY : une brillante conférencière.

(Photo « La Dépêche du Midi », Jean-Paul Cazes.)